



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

9^E ASSISES DE L'ACCESSIBILITÉ SUIVI DES AD'AP – CONSTATS DE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ERP

Angélique MATHIEU – Cerema Centre-Est

13/10/2021

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Objectifs

Évaluer le dispositif Ad'AP

Accompagner les porteurs de projets participants

Capitaliser des éléments de connaissance sur la mise en œuvre de l'Ad'AP

Méthodologie

Suivi d'un panel de gestionnaires variés (public-privé et différentes tailles de patrimoine)

Entretiens annuels avec le correspondant Ad'AP de 2016 à 2020

Ateliers participatifs en septembre 2021

QUELQUES POINTS DE DIFFICULTÉS RECENSÉS PAR LE PANEL



Délais et différences de traitement des dossiers

Difficulté de planifier précisément les travaux due notamment aux incertitudes des demandes de dérogation

Mobilisation des professionnels pour des travaux externalisés

Spécificité des travaux, souvent non localisés sur une zone du bâtiment

Manque de ressources humaines pour mobiliser les crédits disponibles

Marchés publics, travaux en régie

BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES SUR LA DURÉE

Établir/ Maintenir une stratégie de mise en accessibilité
illustrations issues ateliers participatifs

Identifier un pilote de l'Ad'AP et de sa mise en œuvre
intégration dans la stratégie patrimoniale

Communiquer

En interne entre services

Travaux de mise en accessibilité embarqués lors d'autres travaux

En externe avec les associations et les utilisateurs

Prise en compte des besoins

Quels freins dans les démarches administratives ?

Ville Grenoble: Difficultés pour autorisation des travaux sur bâti soumis à accord copro	Le respect de la réglementation stricte versus les besoins ou l'accompagnement humain (hôpital)	hétérogénéité des DDT sur leurs positions	Travaux réalisés dans des bâtiments qui sont détruits ou vendus rapidement après
Sgar pas acteur local, rôle de pilote et d'animateur, pas la main sur les programmations autre	Attestation sur l'honneur fin de travaux d'accessibilité 5ème catégorie: preuves à apporter (factures, photos, plans etc...) chronophages pour les apporter	Bilan adap - bilan financier Il est demandé la justification de l'évolution des coûts entre le diagnostic et le coût final. Cela demande beaucoup de temps et les justifications ne sont pas forcément évidentes. Quel est l'objectif de cette demande ? Comment ces éléments seront traités par les DDT ?	Ville grenoble: Bureaux contrôles: interprétation différentes selon BC / selon personnes au sein d'un même BC + Attestation fin adap: demande de travaux complémentaires
RPA, difficulté à obtenir retour des services SGAR	Adap Ville Grenoble: échéance 2024 semble irréaliste au regard de l'avancement à mi parcours en terme de moyens humains et financiers	Obtention des attestations par les contrôleurs techniques Ne prennent pas le temps de les rédiger quand les dernières réserves sont levées et que la mise à jour pour qu'elles soient vierges est possible	Accessibilité relayée à un rang secondaire, difficulté à mobiliser les gestionnaires SGAR
problématique pour les demandes de travaux en lien avec l'ABF qui peut freiner les travaux d'accessibilité	compréhension du projet par les instructeurs	plans des bâtiments	délimitation des espaces publics / privés
Plans modifiables des bâtiments, PV de sécurité qui parfois sont introuvables...			

POINT DE VIGILANCE

Difficulté à respecter les délais pour finir la mise en œuvre de l'Ad'AP

Quid des sanctions sur les délais ?

Mobilisation possible des prorogations des délais d'exécution ?

Merci à tous les contributeurs de cette étude

N'hésitez pas à nous rejoindre en 2022 aux prochains ateliers

Merci de votre attention